



LA MARCHÉ DES CROQUETTES

Des kilomètres pour des repas aux animaux

CHARTRE DE BONNE CONDUITE

Cette chartre de bonne conduite vous donne les bonnes pratiques à respecter pour réaliser la course en toute sécurité.

Chaque participant à l'opération MARCHÉ DES CROQUETTES s'engage à :

- Courir ou marcher en respectant les règles de distanciation physique et les gestes barrières ;
- Respecter le code de la route ;
- Être en bonne forme physique et avoir l'habitude d'effectuer de la marche ou course sur la distance choisie (idem pour vos chiens si vous participez avec !) ;
- Courir sous sa propre responsabilité. L'opération MARCHÉ DES CROQUETTES est une opération solidaire. Ce n'est pas une compétition sportive ;
- Ne pas lancer de poursuite contre l'organisateur de l'évènement MARCHÉ DES CROQUETTES en cas de dommages, qu'ils soient physiques, matériels ou judiciaires ;
- Posséder une assurance individuelle couvrant les dommages corporels ;
- Avoir lu et accepté le contenu de cette chartre et du règlement avant de valider son engagement.